



## Fiche communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols

### 1. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [ PPR n ]

1.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

PPRI Basses Plaines de L'Aude,  
prescrit.

date 7 mars 1996

aléa Par une crue torrentielle ou à  
montée rapide de cours d'eau

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont la note de présentation, le règlement et les documents graphiques :

consultable sur Internet \* 

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

Oui  non 

1.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

PSS sur la commune Ouveillan,  
approuvé.

date 2 décembre 1949

aléa Inondation

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont la note de présentation, le règlement et les documents graphiques :

Les documents sont disponibles en mairie ou sur internet, à :  
<http://www.aude.gouv.fr/pss-r2118.html>consultable sur Internet \* 

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

oui  non 

1.3 La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

date

aléa

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont la note de présentation, le règlement et les documents graphiques :

consultable sur Internet \* 

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

oui  non 

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [ PPR m ]

date

aléa

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont la note de présentation, le règlement et les documents graphiques :

consultable sur Internet \* 

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

oui  non 

### 3. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

date

aléa

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont la note de présentation, le règlement et les documents graphiques :

consultable sur Internet \* 

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

oui  non 

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

zone 1 zone 2 zone 3 zone 4 zone 5 

très faible

faible

modérée

moyenne

forte

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :

[Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité](#)consultable sur Internet \* 

### 5. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS)

oui  non consultable sur Internet \* 

### 6. Situation de la commune au regard du potentiel radon

en application des articles L125-5 et R125-24 et suivants du code de l'environnement et de l'article R. 1333-29 du code de la santé publique

La commune est située dans une zone de potentiel radon de catégorie

1

Le document de référence est :

[Arrêté du 27 juin 2018 portant délimitation des zones à potentiel radon du territoire français](#)consultable sur Internet \*



Préfecture de département

code postal 11590

Commune de OUVILLAN

code Insee 11269

## Fiche communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols

### pièces jointes

#### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement

Documents approuvés - <http://www.aude.gouv.fr/prevention-des-risques-r2024.html>

Cartographie interactive - [http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/511/GEAUDE\\_URB.map](http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/511/GEAUDE_URB.map)

#### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site <http://www.georisques.gouv.fr> dans la rubrique : Connaître les risques près de chez soi

Mise à jour le 19 mars 2019



## Fiche communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols

### **A : Autres risques connus à ce jour sur la commune**

Le dossier de transmission des informations aux maires sur les risques majeurs pouvant concerner la commune est consultable sur internet, à :

<http://www.aude.gouv.fr/tim-a9997.html>

Les éléments d'informations concernant les risques pouvant intéresser la commune sont également disponibles aux adresses suivantes :

#### ***Inondation :***

- Atlas des zones inondables des cours d'eau : Languedoc-Roussillon

[https://carto.picto-occitanie.fr/1/visualiseur\\_de\\_donnees\\_publicques.map](https://carto.picto-occitanie.fr/1/visualiseur_de_donnees_publicques.map)

Sélectionner : Données/Risques/Inondation/Zones inondables/Atlas Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon

- Atlas des zones inondables par submersion marine pour les communes littorales :

[https://carto.picto-occitanie.fr/1/visualiseur\\_de\\_donnees\\_publicques.map](https://carto.picto-occitanie.fr/1/visualiseur_de_donnees_publicques.map)

Sélectionner : Données/Risques/Inondation/Zones inondables/Atlas submersion marine

- Études hydrauliques :
  - La commune peut être concernée par une procédure de PPRI à venir :  
<http://www.aude.gouv.fr/procedures-en-cours-r2051.html>
  - et/ou de PPRL à venir :  
<http://www.aude.gouv.fr/procedures-en-cours-r2055.html>
- Porter à connaissance d'aléa inondation :  
<http://www.aude.gouv.fr/autres-pac-etudes-azi-r2052.html>

#### ***Incendie de forêt :***

- Porter à connaissance d'aléa d'incendie de forêt :  
<http://www.aude.gouv.fr/autres-pac-etudes-r2048.html>

#### ***Technologiques ou miniers :***

- Porter à connaissance d'aléa technologique ou minier :
  - risques industriels: <http://www.aude.gouv.fr/autres-pac-etudes-r2111.html>
  - risques miniers : <http://www.aude.gouv.fr/risques-miniers-r2041.html>

#### ***Mouvements différentiels de terrain lié au phénomène de retrait gonflement des argiles :***

- Cartographie : [www.georisques.gouv.fr/dossiers/alea-retrait-gonflement-des-argiles/#/](http://www.georisques.gouv.fr/dossiers/alea-retrait-gonflement-des-argiles/#/)

#### ***Autres mouvements de terrains connus :***

- Cartographie : [www.georisques.gouv.fr/dossiers/mouvements-de-terrain/#/](http://www.georisques.gouv.fr/dossiers/mouvements-de-terrain/#/)

#### ***Cavités souterraines :***

- Cartographie : [www.georisques.gouv.fr/dossiers/cavites-souterraines/#/](http://www.georisques.gouv.fr/dossiers/cavites-souterraines/#/)

#### ***Liens internet utiles :***

[www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)

<http://www.aude.gouv.fr/prevention-des-risques-r2024.html>

<http://bdhi.fr/appli/web/welcome>